

M. Rabbah: La lutte contre l'économie de rente, une orientation gouvernementale pour renforcer la compétitivité de l'économie marocaine

Economie

Posté par: Administrateur

Publié le : 12-03-2012 20:50:47

La réforme des structures de l'économie nationale et la lutte contre l'économie de rente s'inscrivent dans le cadre d'une démarche suivie par l'ensemble des départements gouvernementaux, a affirmé le ministre de l'Équipement et des transports, M. Aziz Rabbah, soulignant que le courant réformateur vise à permettre aux Marocains de bénéficier des revenus générés par ce segment et à renforcer la compétitivité de l'économie du pays.

M. Rabbah, qui était l'invité de l'émission "Milaf Linnikach" diffusée dimanche soir par "Medi1 TV", a précisé que le gouvernement dispose d'une volonté et d'une audace politique pour communiquer de manière transparente avec les citoyens dans le sillage d'une approche réformatrice intégrée amorcée selon une démarche rationnelle et graduelle privilégiant la continuité à la rupture.

Tout système réformateur comprend trois axes, à savoir l'intérêt du pays et de l'économie nationale, l'intérêt du citoyen et enfin celui de l'entreprise, a-t-il estimé, relevant que l'exécutif a décidé d'engager un débat public en vue d'assurer la transparence dans le cadre de la loi.

Concernant la polémique suscitée par la publication des listes des bénéficiaires des autorisations de transport (agrément), le ministre a indiqué que cette initiative vise à transmettre des messages sur "la détermination de poursuivre la réforme dans un contexte empreint d'audace et de maturité politique".

Le ministère ne se limitera pas à la publication des listes des bénéficiaires de l'économie de rente, a-t-il poursuivi, ajoutant que son département se penche sur l'élaboration d'un système intégré visant la réforme des secteurs de l'équipement et des transports avec, comme objectifs, l'amélioration des prestations présentées aux citoyens notamment dans le transport, la mise à niveau des structures de ce dernier et l'encouragement de l'investissement.

Le débat sur la lutte contre l'économie de rente ne date pas d'aujourd'hui et cette question a, depuis des années, été au centre des demandes des partis politiques, acteurs associatifs et centrales syndicales, a rappelé M. Rabbah, expliquant que "la décision de publier la liste des bénéficiaires, établie bien avant l'arrivée de ce gouvernement, a été prise sous la supervision du chef de l'exécutif".

Le ministère planche actuellement sur l'élaboration d'un texte complétant la loi relative à la mise à niveau des structures (des transports), l'amélioration des services fournis aux citoyens et la promotion de l'investissement, a indiqué M. Rabbah, soulignant que ce texte fera l'objet d'un débat institutionnel.

Evoquant la gestion des carrières de sable, il a indiqué qu'une liste des bénéficiaires sera publiée en vue d'en ouvrir la voie aux investisseurs nationaux, ajoutant que son département souhaite mettre en

oeuvre des modèles sociaux sous forme de coopératives pour tirer profit de cette ressource.

MAPF